



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 55733

Texte de la question

Mme Odette Duriez souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur la fiscalité écologique. En effet, le rapport n° 54 « Politiques environnementales et compétitivité », publié par le conseil d'analyse économique en décembre 2004, précise que, si, pour ce qui concerne les taxes énergétiques, la France se situe dans la moyenne européenne, elle est très en retrait sur les taxes environnementales. Or, le rapport montre aussi que les politiques environnementales n'ont qu'un impact très limité sur la compétitivité de l'économie française, prise dans sa globalité. De plus, les normes environnementales, découlant de réglementations européennes, s'appliquent donc aux principaux concurrents des entreprises françaises. Les auteurs du rapport en viennent donc à l'idée qu'il faudrait promouvoir en France une institution telle que les Green Tax Commissions, mises en place dans plusieurs pays européens, composées de représentants publics et privés, permettant de « construire un consensus sur l'écofiscalité et sa redistribution ». Elle lui demande donc quelle est la position du Gouvernement concernant cette suggestion. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'écologie et du développement durable ont décidé de la mise en place d'un groupe de travail pour mener une réflexion d'ensemble sur l'évolution des outils économiques mis au service du développement durable. Dans cette perspective, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail réunissant élus, parlementaires et élus locaux, des représentants des partenaires sociaux, des associations de défense de l'environnement ou du consommateur et des administrations concernées, des économistes et des chefs d'entreprise. Ce groupe de travail a pour mandat d'analyser les recours pertinents aux différents instruments économiques (taxes et redevances, marchés de permis notamment) pour limiter les nuisances environnementales en veillant à ne pas porter atteinte à la compétitivité des entreprises et à l'économie, en tenant dûment compte de la nécessité de ne pas globalement augmenter les prélèvements et en intégrant les dimensions européenne et internationale de ce sujet. Un premier rapport d'étape a été demandé par les ministres d'ici la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55733

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 juin 2005

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 663

Réponse publiée le : 28 juin 2005, page 6467